



Dossier suivi par : Emmanuel ARMAND  
Réf : 006 – LM/AM/EA/MO/PF  
Tel : 04 95 52 53 36  
Mail : e.armand@ca-ajaccien.fr

**Monsieur Gilles SIMEONI**

**Président du Conseil Exécutif de Corse  
Collectivité Territoriale de Corse**

**22, Cours Grandval**

**20000 AJACCIO**

Objet : Déchets – Reprise et traitement des balles de déchets ménagers stockées depuis le 08 novembre 2019

Monsieur le Président,

*Cher Gilles,*

La Corse est actuellement touchée par une crise sanitaire sans précédent, la région ajaccienne tout particulièrement. Nous sommes tous mobilisés afin de répondre à la nécessité impérieuse de protéger nos populations, et je souhaite attirer votre attention sur un sujet qui mérite toute notre implication : le traitement de nos déchets.

La lutte contre la propagation du COVID 19 a fortement impacté notre activité en déplaçant notre attention et nos moyens ; pour autant la gestion des déchets, particulièrement le traitement des balles stockées depuis le 08 novembre 2019, reste une problématique majeure que nous ne pouvons laisser en suspens.

Les accords obtenus, entre les différentes parties, en février dernier à Corte devaient nous permettre une sortie de crise immédiate et pérenne en trois temps :

- Tout d'abord la réouverture, sans restriction, des deux centres d'enfouissement de l'île ;
- Puis le transfert et traitement sur le continent ;
- Enfin le transfert et traitement à l'international.

Ce plan, sur lequel vous vous êtes personnellement investi, a été élaboré collectivement dans une logique d'économie circulaire de court terme jusqu'à la livraison des usines de tri et de valorisation.

Actuellement, si la collecte et le traitement des déchets, produits quotidiennement, peuvent être assurés dans des conditions satisfaisantes, les restrictions d'accès aux centres d'enfouissement opérées la semaine dernière montrent qu'un traitement local des balles ne pourra être réalisé dans des conditions sereines et rapides, comme la situation sanitaire et l'approche de la saison estivale l'exigent.

Pour le territoire de la CAPA, 10 000 balles de déchets sont toujours stockées sur le site de Saint-Antoine.

Elles font peser sur la population ajaccienne une menace sanitaire supplémentaire que je ne peux me résigner à accepter.

Au plan national, la diminution de la production des déchets, liée au bouleversement économique actuel, serait susceptible de faciliter l'acceptation des balles par des installations de traitement qui subissent une très nette baisse d'activité faute de matière entrante.

Je vous propose donc de consulter le Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), qui pourrait autoriser le traitement des déchets provenant de Corse dans des délais très brefs et sur une période très courte.

A ce titre, j'ai d'ores et déjà eu des échanges avec Christian Estrosi, Maire de Nice-Président de la métropole, qui possède un site de traitement de déchets sur son territoire et qui m'a confirmé cette possibilité. Il m'a donné son accord de principe au titre de la solidarité entre Ajaccio, la Corse et le pays niçois.

Nos déchets stockés en balles pourraient ainsi être traités sans trop de difficultés et résoudre la problématique insulaire pour l'année 2020.

J'en appelle donc à votre sens des responsabilités et vous demande de bien vouloir tout mettre en œuvre pour créer les conditions d'une évacuation, dans des délais les plus brefs, avant la fin du mois de mai, de l'ensemble des balles de déchets stockées sur notre île.

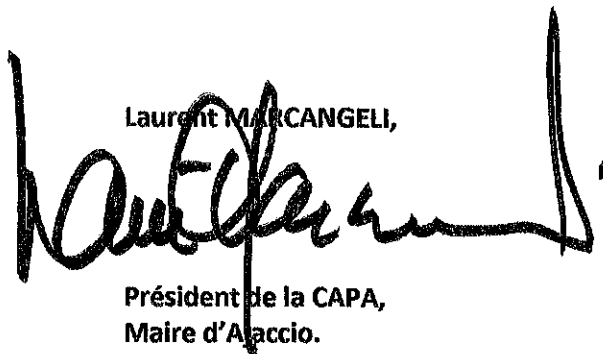
Nous ne pouvons pas nous permettre de cumuler une crise sanitaire exceptionnelle comme celle du COVID-19 et une crise sanitaire liée aux déchets.

Je reste bien évidemment à votre disposition pour tout échange que vous jugeriez utile.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien à toi.

Laurent MARCANGELI,



Président de la CAPA,  
Maire d'Ajaccio.

Copie :

- Monsieur le Préfet de Corse ;
- Monsieur le Président du SYVADEC.